

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

Nº de la demande : 2010-1407

Demande : Nouvelle source de matière active de qualité technique par un

nouveau titulaire d'homologation

Produit : Glyphosate de qualité technique MEY SHANRG

Numéro d'homologation : 30617 Matière active (m.a.) : Glyphosate N° de document de l'ARLA : 2207268

Contexte

La source de glyphosate utilisée pour déterminer l'équivalence chimique porte le numéro d'homologation 19535.

But de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle source pour la matière active, le glyphosate, par un titulaire d'homologation différent.

Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : Glyphosate

Nom chimique : N-(phosphonométhyl)glycine



Le glyphosate de qualité technique MEY SHANRG présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide cristallin incolore à blanc
Odeur	Inodore
Densité à 22 °C	0,857 g/mL à 22 °C
Solubilité dans l'eau	12 g/L
Pression de vapeur	$1,31 \times 10^{-2} \text{ mPa.}$
рН	2,6-2,7 (1 % sol)
Coefficient de partage octanol/eau	logP <-3,2 (pH 2-5, 20 °C)

Les exigences concernant les propriétés chimiques du glyphosate de qualité technique MEY SHANRG ont été remplies.

Évaluation sanitaire et environnementale

Étant donné que la nouvelle source de glyphosate est chimiquement équivalente à la source homologuée, le profil de risque pour la santé et l'environnement devrait être semblable à celui du produit utilisé pour déterminer l'équivalence chimique. Aucune évaluation supplémentaire n'est requise.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour les matières actives de qualité technique.

Conclusion

Après évaluation de la demande mentionnée, l'ARLA a déterminé qu'elle pouvait appuyer l'homologation du glyphosate de qualité technique MEY SHANRG.

Références

Reference
2008, Purity Profile - Part 1 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
2008, Purity Profile - Part 2 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
2008, Purity Profile - Part 3 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
Amendment to final report - 1 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
Amendment to final report - 2 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
Amendment to final report - 3 of 3, DACO: 2.13.3 CBI
2009, Process Description - Glycine Route, DACO: 2.1, 2.11.1,
2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.12.1, 2.13.1, 2.13.2, 2.13.4, 2.14.1,
2.14.10, 2.14.11, 2.14.12, 2.14.13, 2.14.14, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4,
2.14.5, 2.14.6, 2.14.7, 2.14.8, 2.14.9, 2.15, 2.2, 2.3, 2.3.1, 2.4, 2.5,
2.6, 2.7, 2.8, 2.9
Confirmation of Batch Dates, DACO: 2.13.3 CBI
NNG Summary Report, DACO: 2.13.1,2.13.3,2.13.4 CBI
NNG Summary Report, DACO: 2.13.1,2.13.3,2.13.4 CBI
NNG Summary Report, DACO: 2.13.1,2.13.3,2.13.4 CBI

ISSN: 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.